

Session Hiver 2011

POL 1400-10
Introduction aux relations internationales

Professeur : **Issiaka MANDÉ**
Bureau : A-3665
Tél. : 514-987-3000, poste 2921
Heures de bureau : **mardi de 17h30 à 19h00**
ou sur rendez-vous

Descriptif du cours

Introduction aux principaux concepts et aux grandes approches en relations internationales à travers une analyse de l'évolution du système mondial. Étude des forces profondes, des luttes, des acteurs, des enjeux et idées qui ont façonné le système mondial jusqu'à nos jours.

Objectif du cours

Compte tenu des transformations profondes survenues dans le système international ces 20 dernières années, le cours vise un double objectif. Dans un premier temps, tracer une vue d'ensemble de l'évolution de l'ordre international contemporain. Dans cette perspective *historique et critique*, le cours cherche, dans un deuxième temps, à initier les étudiants et les étudiantes aux façons différentes — voire contradictoires — de concevoir l'ordre international.

Organisation pédagogique

Le bon déroulement du cours nécessite **un important effort de lecture**. Les étudiants et les étudiantes doivent impérativement lire les textes se rapportant au thème du cours sur Moodle et en faire un compte-rendu. **La lecture de l'ensemble des textes est obligatoire.**

Avertissement

Le professeur prend pour acquis que les étudiants et les étudiantes connaissent la politique de l'UQAM en matière de **plagiat**, de **tricherie** et de **fraude intellectuelle**. Pour information sur les règles de l'UQAM à ce sujet, consultez la page Web : [www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/]. Toute infraction à ces règles entraînera comme **pénalité minimale** : l'échec du cours et une note au dossier universitaire du contrevenant.

Évaluation

Fiches (les 5 meilleures sur 8) :	5 x 8 % =	40 %
Travail de session		15%
Examen à choix de réponses :		20 %
Examen de synthèse en 2 parties :	10 % + 15 % =	25 %

1. **Les fiches hebdomadaires** : À partir de la 3^e séance, une fiche de lecture devra être remise, et ce, au rythme d'1 par semaine. Chaque fiche est une synthèse de la lecture obligatoire annoncée pour le cours de cette semaine-là — par exemple, la fiche remise le 27 septembre porte sur la lecture obligatoire du 27 septembre. Vous devrez remettre un **MINIMUM de 8 fiches**; uniquement les 5 meilleures fiches compteront. Les fiches hebdomadaires représentent **40 %** de la note finale, soit 8 % par fiche.
 - a. **Présentation des fiches** : la fiche ne doit pas dépasser **400 mots**; elle est dactylographiée à double interligne, en 12 points, **sans page de couverture** et sera remise en format papier avec votre nom et votre numéro d'identification.
 - b. **Échéancier** : les fiches doivent être **remises au tout début du cours**, selon le calendrier ci-après. Les fiches envoyées par courriel ou déposées dans le casier du professeur ne seront pas acceptées. Si vous ne pouvez vous présenter au cours, vous devrez remettre et faire estampiller votre fiche au secrétariat du Département de science politique **avant** l'heure du début du cours. **Aucune fiche remise en retard ne sera corrigée.**
 - c. **Contenu des fiches** : les fiches doivent être rédigées **en vos propres mots** — donc pas de citations de l'auteur; chaque fiche doit contenir les éléments ci-dessous, présentés dans l'ordre suivant :
 - i. **Référence** bibliographique du texte analysé : elle devra être complète et exacte;
 - ii. **But de l'auteur** : amorcée par un verbe à l'infinitif (démontrer, examiner, présenter, contester, tracer, etc.), puis présentez l'objectif (ou les objectifs) de l'auteur (en quelques lignes);
 - iii. **Thèse** : il s'agit d'un énoncé susceptible d'être vrai ou faux, présentant le point de vue défendu par l'auteur dans le texte (2 ou 3 lignes);
 - iv. **Argumentation** : énumérez les arguments principaux soulevés par l'auteur pour démontrer sa thèse.
2. **Travail de session** : Ce travail de 3 à 4 pages consiste à comparer les «dilemmes stratégiques» respectifs devant lesquels se retrouvaient les cinq protagonistes principaux de la Seconde Guerre mondiale, tels qu'esquissés dans les analyses de John Keegan, spécialiste de l'histoire militaire (voir le plan du cours). Ce travail comptera pour **15%** de la note finale.
3. **Examen à choix de réponses** : Cet examen portera sur l'ensemble des lectures du cours. Il comptera pour 20% de la note finale.
4. **Un examen de synthèse** : il portera sur l'ensemble de la matière du cours et des lectures obligatoires et sera divisé en deux parties.
 - a. **La 1^{re} partie** sera composée de 10 questions obligatoires (réponses courtes, 5 phrases maximum), et comptera pour **10 %** de la note finale.
 - b. **Dans la 2^e partie**, vous répondrez à 1 question à développement parmi un choix de cinq questions. Cette partie comptera pour **15 %** de la note finale.

- ✓ L'examen de synthèse **NE SERA PAS CORRIGÉ** si l'étudiant ou l'étudiante n'a pas remis un **minimum de 8 fiches** dans les délais prescrits ainsi que le **travail de session**.
- ✓ Les travaux mis en retard ne seront **ni corrigés ni considérés comme ayant été remis**.
- ✓ Les étudiantes et étudiants sont tenus d'**assister aux 13 séances** du cours; toute absence devra être justifiée.
- ✓ **Pour les deux examens, vous ne pourrez consulter ni livres, ni notes, ni ordinateurs.**

Le guide méthodologique du Centre Paulo Ferré est vivement conseillé aux étudiants. Des appendices du guide sont consultables sur le site web du département :

<http://www.politique.uqam.ca/etudiants/ressources-academiques/centre-paulo-freire/425-appendices-guide-de-methodologie.html>

Documentation

Ouvrage obligatoire

MACLEOD, Alex, Evelyne DUFAULT, Frédérick Guillaume DUFOUR et David MORIN (dir.), *Relations internationales : Théories et concepts*, 3^e éd. revue et augmentée, Montréal, Athéna éditions, 2008.

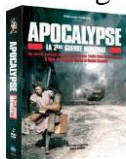
Le plan du cours et les ressources documentaires sont disponibles sur l'espace numérique Moodle.

Contenu du cours

Qu'est-ce que les relations internationales ?

Séance n°1 : Présentation du plan de cours

- Explication et entente pour l'évaluation
- Introduction générale, projection de film suivi de discussions



L'apocalypse : la 2^e guerre mondiale (Isabelle Clarke, France, 2009), épisode 1 – *L'agression*

Séance n°2 : Théories et concepts des relations internationales



L'apocalypse : la 2^e guerre mondiale (Isabelle Clarke, France, 2009), épisode 2 – *L'écrasement*

Lecture obligatoire

- MERLE, Marcel, «Le concept de “relations internationales”», dans Merle, Marcel, *Forces et enjeux dans les relations internationales*, Paris, Économica, 1981, p. 1-11.



Remise de la 1^{ère} fiche portant sur cette lecture.

Pour approfondir la séance :

MACLEOD, A. et O'MEARA, D. (dirs), *Théories des relations internationales. Contestations et résistances*, Montréal, Athéna éditions, 2007, 515p.

Les acteurs des relations internationales

Séance n°3 : L'État et l'ordre interétatique westphalien



L'apocalypse : la 2^e guerre mondiale (Isabelle Clarke, France, 2009), épisode 3 – *Le choc*

Lecture obligatoire

- MERLE, Marcel, «Les tribulations de l'État», in Merle, Marcel, *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris, Économica, 1986, p. 19-43.



Remise de la 2ème fiche portant sur cette lecture.

Séance n°4 : Les Organisations internationales, les forces transnationales (ONG, firmes multinationales, les communautés (religieuses et migrantes) et la gouvernance mondiale



L'apocalypse : la 2^e guerre mondiale (Isabelle Clarke, France, 2009), épisode 4 – *L'embrasement*

Lecture obligatoire

- DEVIN, Guillaume et Marie-Claude SMOUTS, « Le développement de l'action internationale concertée », in Devin, Guillaume et Marie-Claude Smouts, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 27-52.



Remise de la 3^e fiche portant sur le texte de Guillaume Devin et Marie-Claude Smouts

Les rapports mondiaux du 19^e au 21^e siècles

Séance n°5 : De l'impérialisme européen à la Première Guerre mondiale



L'apocalypse : la 2^e guerre mondiale (Isabelle Clarke, France, 2009), épisode 5 – *L'état*



Remise de la 4^e fiche portant sur le texte de Sternberg

Lectures obligatoires

- STERNBERG, Fritz, «L'expansion européenne et l'impérialisme», dans Sternberg, Fritz, *Le conflit du siècle*, Paris, Seuil, 1958, p. 29-45.

ET

- KEEGAN, John, «Prologue : “Tout homme est un soldat”», dans J. Keegan, John, *La Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 1990, p. 11-36.

Pour approfondir la séance

- HOLSTI, Kalevi J., «L'État et l'état de la guerre», in *Études internationales*, 21, 4, 1990, p. 705-717.
- ARON, Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, 8^e éd., Paris, Calman-Levy, 1984, p. 103-119.

Séance n°6 : L'entre-deux-guerres mondiales et la montée des extrêmes



L'apocalypse : la 2^e guerre mondiale (Isabelle Clarke, France, 2009), épisode 6 – *L'enfer*



Remise de la 5^e fiche portant sur la lecture.

Lecture obligatoire

- BEAUD, Michel, « Le Grand Chambardement (1914-1945) », dans Beaud, Michel, *Histoire du capitalisme : de 1500 à nos jours*, Paris, Seuil, 1981, p. 217-271.

Séance n°7 : La Seconde Guerre mondiale



Hitler et Mussolini, de Ullrich H. Kasten, Arte vidéo

Lectures obligatoires

- KEEGAN, John, «Dilemme stratégique de Hitler», dans Keegan, John, *La Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 1990, p. 125-142.
- KEEGAN, John, «Dilemme stratégique de Tojo», *op. cit.*, 1990, p. 235-245.
- KEEGAN, John, «Dilemme stratégique de Churchill», *op. cit.*, 1990, p. 301-308.
- KEEGAN, John, «Dilemme stratégique de Staline», *op. cit.*, 1990, p. 439-438.
- KEEGAN, John, «Dilemme stratégique de Roosevelt», *op. cit.*, 1990, p. 529-540.

Séance n°8 : La guerre froide, le monde bipolaire



Film à préciser



Remise de la 6^e fiche portant sur le texte de Hobsbawm.

Lecture obligatoire

- HOBBSAWM, Eric, «Guerre froide», dans Hobsbawm, Eric, *L'âge des extrêmes : Le court vingtième siècle 1914-1991*, Bruxelles, Complexe, 1999, p. 303-340.

Séance n°9 : La coexistence pacifique et l'émergence du tiers-monde

Lecture obligatoire

- BURBANK, Jane et COOPER, Frederick, « La fin de l'empire ? » in Burbank, Jane et Cooper, Frederick, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours*, Paris, Payot, 2011, p. 557-591.



Remise de la 7^e fiche portant sur la lecture.

Séance n°10 : « L'hyperpuissance américaine », « fin de l'histoire » ou retour des nations ?

Lectures obligatoires

• Milani, Carlos R. S., « Les pays émergents dans l'actuel ordre mondial : changements et légitimité politique », in *Revue internationale et stratégique*, 2011/2 (n° 82), p. 52-62.

Et

• Laïdi, Zaki, « Les BRICS : un cartel d'ambitions souverainistes », in *Le Débat*, 5/2011 (n° 167), p. 50-59.



Remise de la 8^e fiche portant sur les lectures.

Les pensées économiques et l'internationalisation des économies : croissance, impérialisme et mondialisation

Séance n°11 : L'évolution du capitalisme mondial

Lecture obligatoire

• DEBLOCK, Christian et KAZI AOUL, Samia, 2001, *La dette extérieure des pays en développement*, Sainte-Foy, PUQ, 2001, p. 13-47.



Film à préciser



Remise de la 9^e fiche portant sur la lecture.

Séance n°12 : La mondialisation des économies

Lecture obligatoire

• GÉLINAS, Jacques B., *La globalisation du monde*, Montréal, Écosociété, 2000, p. 21-51.



Remise de la 10^e fiche portant sur la lecture.

Séance n° 13 : Examen final de synthèse et examen à choix multiples

Pas de notes, de livres, d'ordinateurs ou de téléphones dernière génération

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.